

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21544**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des Organisations Spécialité : Développement Durable des Territoires Ruraux (DDTR)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille Chancelier des Universités, Président de l'Université

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 341 Aménagement du territoire, urbanisme, 334 Accueil, hôtellerie, tourisme

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel s'insère dans les secteurs du tourisme durable et des territoires ruraux, où il :  
analyse le fonctionnement des Institutions françaises et européennes et les procédures communautaires en faveur du développement local afin d'assister la décision de l'organisme ou de l'entreprise qui l'emploie.

est un appui technique aux acteurs du développement local durable, du tourisme responsable et de l'économie sociale et solidaire (collectivité territoriale ou organisation touristique).

répond aux besoins de formations en matière d'ingénierie territoriale générés dans les secteurs publics et privés par la recomposition des territoires, la transition des centres de décision et l'évolution de l'activité économique dans les zones rurales et montagnardes.

Ce diplômé, de par sa formation, a une connaissance du management, du marketing, et des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire qui lui permet de comprendre et d'intégrer la notion de développement durable au développement touristique des territoires.

Ainsi, il :

- utilise les outils opérationnels du montage et de la gestion de projets, dans le cadre des politiques publiques et contraintes réglementaires existantes afin de contribuer au développement territorial ;
  - met en place le processus et les outils opérationnels de l'étude socio-territoriale afin de réaliser un diagnostic territorial ;
  - détermine et sollicite les acteurs partenaires potentiels et les possibles sources de financement afin de monter un projet de développement local ;
  - réalise des enquêtes sur les problématiques de développement territorial et d'aménagement du territoire (logiciel Modalisa), afin d'objectiver les représentations sociales autour des territoires ;
  - analyse les bases théoriques du développement local pour prendre en compte le territoire agricole ;
  - se positionne professionnellement dans un projet de coopération interterritoriale ou transnationale pour faire une typologie des actions de coopération ;
  - utilise la mercatique touristique pour élaborer un diagnostic et une stratégie de positionnement marketing pour l'espace touristique ;
  - maîtrise les concepts et enjeux de l'écotourisme et connaît les acteurs de l'écotourisme afin de bâtir une stratégie touristique ;
- analyse les opportunités et les menaces des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication appliquées au tourisme afin de définir des plans d'action

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce diplômé s'insère dans les secteurs suivants :

- écotourisme (privé ou public) : métiers de la production, de la gestion, du marketing, de la communication touristiques,
- filières développement durable (agritourisme, tourisme culturel et patrimonial, tourisme nature)
- développement local territorial (collectivités territoriales, organismes publics et parapublics, parcs naturels, agences de développement, organismes professionnels, chambres consulaires, syndicats de producteurs),
- chargé de mission, agent de développement territorial/touristique,
- accès aux concours de catégorie A de la fonction publique,
- accès aux concours des techniciens territoriaux des collectivités territoriales.
- animateur de réseau territorial

### Codes des fiches ROME les plus proches :

G1102 : Promotion du tourisme local

G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

K1802 : Développement local

M1605 : Assistanat technique et administratif

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

11 unités d'enseignement (UE) composées de modules d'enseignement, réalisés sous forme de Cours Magistraux, Travaux Dirigés ou Travaux Pratiques.

Volume horaire de 450HTD + 150 H de Projet tuteuré sur 21 semaines

Période de stage : 12 semaines minimum ou alternance par quinzaine sur une année universitaire.

60 ECTS

**UE 1 Management de projets 7 ECTS**

M1- Management de projet de développement local

M2- Outils et méthodes

M3- Etudes de cas

**UE 2 Développement local 6 ECTS**

M1- Développement et aménagement du territoire

M2- Coopération internationale

**UE3 Développement durable 5 ECTS**

M1- Théories du développement durable

M2- Economie du développement durable

M3- Economie sociale et solidaire

**UE 4 Outils 4 ECTS**

M1- Anglais

M2- Initiation aux systèmes d'informations géographiques

M3- Communication professionnelle

**UE 5 Tourisme durable 4 ECTS**

M1- Organisation et droit du tourisme

M2- Filières du tourisme durable

**UE 6 Management des entreprises 6 ECTS**

M1- Gestion

M2- Comptabilité et finance

**UE 7 Création d'entreprises en milieu rural 2 ECTS**

**UE 8 Outils 2 ECTS**

M1- Anglais

M2- Communication professionnelle

**UE 9 Stratégie et marketing touristique 9 ECTS**

M1- Stratégie et marketing

M2- Filières du tourisme durable

**UE 10 - Projet tuteuré 6 ECTS**

**UE11 Stage en entreprise 9 ECTS (12 semaines minimum).**

**Obtention de la licence professionnelle**

*Extraits de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle*

**Art. 10.** – La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement y compris le projet tuteuré et le stage et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue, sont capitalisables.

À l'issue de cette formation, le candidat a validé 180 crédits européens (ETCS) dont 60 pour ce diplôme.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé de 50% d'enseignants et de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	NON
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé de 50% d'enseignants et de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé de 50% d'enseignants et de professionnels
Par candidature individuelle	X	Jury composé de 50% d'enseignants et de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé de personnels universitaires et de personnels professionnels conformément aux textes.

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999 relatif à la Licence Professionnelle

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté(s) d'habilitation du diplôme n° 2012-0612 du 5 juin 2012

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience. Code de l'éducation : article L 613-3

**Références autres :**

### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

2013-2014 : 5 H et 23 F

2012-2013 : 7 H + 32 F

2011-2012 : 3 H et 24 F

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-amu.fr/>

<http://iut.univ-amu.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Marseille

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

IUT d'Aix-Marseille, site de Digne-les-Bains

**Historique de la certification :**